



GROUPE COLABOR INC.
RAPPORT DE GESTION

Pour l'exercice financier et quatrième trimestre clos le 28 décembre 2024

En date du 25 février 2025

TABLE DES MATIÈRES

1.	Portée du rapport de gestion et avis aux investisseurs	3
2.	À propos de Colabor	4
2.1	Aperçu du profil de la Société	4
2.2	Développements d'entreprise de 2024	5
2.3	Stratégies de développement et perspectives d'avenir	6
2.4	Indicateurs de performance financière clés	8
2.5	Faits saillants annuels des trois derniers exercices	9
3.	Résultats d'exploitation et financiers	10
3.1	Résultats d'exploitation	10
3.1.1	Ventes consolidées	10
3.1.2	Charges opérationnelles	11
3.1.3	BAIIA ajusté	11
3.1.4	Frais non liés aux opérations courantes	11
3.1.5	Amortissements	12
3.1.6	Charges financières	12
3.1.7	Impôts sur le résultat	13
3.1.8	Résultat net	13
3.2	Situation financière	14
3.3	Autres variations importantes de la situation financière	15
3.4	Données liées aux actions en circulation	16
3.5	Flux de trésorerie	16
3.6	Ressources en capital	18
4.	Résumé des derniers trimestres	19
5.	Mesures de performance non conformes aux IFRS	20
6.	Transactions entre parties liées	21
7.	Transactions hors bilan	21
8.	Risques et incertitudes	22
9.	Estimations et jugements significatifs	22
10.	Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière	22
11.	Nouvelles conventions comptables	23
12.	Instruments financiers	24

1. Portée du rapport de gestion et avis aux investisseurs

Ce rapport de gestion de Groupe Colabor Inc. et ses filiales (la « Société » ou « Colabor ») porte sur le résultat net, le résultat global, la situation financière et les flux de trésorerie du quatrième trimestre et de l'exercice financier clos le 28 décembre 2024. Les chiffres du quatrième trimestre ne sont pas audités, tandis que les chiffres présentés pour l'exercice sont audités. Il devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités et leurs notes annexes pour l'exercice clos le 28 décembre 2024. Ces états financiers sont libellés en dollars canadiens et ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Ces états financiers peuvent être consultés à www.sedarplus.ca et à www.colabor.com.

Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Colabor et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les projections financières, les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Colabor juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement à la rubrique 2.3 Stratégies de développement et perspectives d'avenir du présent rapport de gestion. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Colabor. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique 8 Risques et incertitudes du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Colabor, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion, renseignements qui représentent les attentes de Colabor à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Saisonnalité

Un exercice financier standard de Colabor est composé de treize périodes de quatre semaines chacune; les trois premiers trimestres sont chacun composés de trois périodes et le dernier trimestre, de quatre. L'exercice financier se termine le dernier samedi de décembre.

Ainsi, les ventes et le résultat net de la Société sont proportionnellement moins élevés aux premier, deuxième et troisième trimestres et plus élevés au quatrième trimestre puisque celui-ci compte en général 33 % plus de périodes d'opération que les autres trimestres de l'exercice. De plus, il est à noter que les ventes de la Société sont saisonnières. Ainsi, le volume des ventes du premier trimestre est normalement moins élevé en comparaison aux autres trimestres.

Finalement, le fonds de roulement évolue généralement au cours de l'exercice financier en raison de la nature saisonnière des activités, principalement au printemps et à l'été ainsi que durant les périodes de Fêtes (c.-à.-d. Noël et Pâques). Afin de répondre à la demande saisonnière accrue, les besoins en stocks augmentent ainsi que les clients et autres débiteurs. La facilité de crédit est utilisée au besoin pour supporter la fluctuation de cette activité saisonnière.

Les actions de Groupe Colabor Inc. se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole « GCL ».

Le lecteur trouvera d'autres informations concernant la Société sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur le site Web de Colabor à www.colabor.com. L'information sur le site Web de la Société n'est pas intégrée par renvoi au présent rapport de gestion.

2. À propos de Colabor

2.1 Aperçu du profil de la Société

Description des activités

Fondée en 1962, Colabor est une société qui effectue la distribution et la commercialisation de produits alimentaires et de produits liés à l'alimentation dans l'est du Canada dans les créneaux de l'hôtellerie, de la restauration, des marchés institutionnels (« HRI ») et celui du marché de détail. Colabor exerce présentement les activités opérationnelles de distribution et grossiste.

A. Activités de distribution

Les activités de distribution comprennent la distribution de produits alimentaires et connexes dans les créneaux de l'HRI et celui du marché de détail. Dans cette activité, la Société distribue des produits spécialisés tels que les viandes, les poissons et les fruits de mer (« Distribution spécialisée ») ainsi que des produits généralisés alimentaires et connexes (« Distribution broadline »).

i. Distribution broadline

Québec

Colabor est un important distributeur auprès de clients des services alimentaires et de détail dans la grande majorité des régions du Québec et dans une moindre mesure, au Nouveau-Brunswick. Colabor distribue plus de 10 000 produits depuis ses trois entrepôts stratégiquement situés à Lévis, à Rimouski et à Saint-Bruno-de-Montarville. Sa clientèle, d'environ 5 000 clients, se compose principalement de restaurants, d'exploitants de services alimentaires, de magasins d'alimentation spécialisés, de comptes institutionnels tels des établissements de soins de santé, des écoles et des universités, ainsi que de certains autres clients du commerce de détail. Colabor offre une gamme complète de produits, dont des produits congelés, des denrées sèches de consommation courante, des produits laitiers, des viandes, des poissons et fruits de mer, des fruits et légumes ainsi que des produits jetables et sanitaires. Elle offre donc une solution multiservice à ses clients.

Les entrepôts situés à Lévis et à Saint-Bruno-de-Montarville détiennent la certification Safe Quality Food (« SQF »), une norme reconnue en matière de gestion de la salubrité et de la qualité des aliments applicable notamment au secteur de l'entreposage et de la distribution afin d'être en mesure de confirmer auprès des clients que ses produits sont manipulés et distribués en respectant les normes les plus strictes sur le plan mondial. Cette norme SQF comprend le système *Hazard Analysis Critical Control Point* (« HACCP ») auquel on a ajouté des outils de gestion afin d'assurer son maintien et son amélioration continue. Colabor démontre ainsi à sa clientèle actuelle et future tout son sérieux à vouloir offrir une gamme de services qui atteint les plus hauts standards de sécurité alimentaire et de qualité.

ii. Distribution spécialisée

Les Pêcheries Norref Québec Inc. (« Norref »)

Norref est une entreprise spécialisée dans l'importation et la distribution de poissons et de fruits de mer frais au Québec. Norref est reconnue comme le plus important distributeur de ce genre au Québec.

Norref exploite un centre de distribution à Montréal et détient une certification HACCP et une approbation fédérale lui permettant de vendre à l'échelle nationale. Norref distribue toute une gamme de poissons et de fruits de mer frais et surgelés. La clientèle de Norref est diversifiée et se compose de supermarchés, de restaurants, d'hôtels et de poissonneries.

Viandes Lauzon (« Lauzon »)

La division Lauzon effectue la préparation et la transformation de viandes diverses, incluant des produits de qualité supérieure pour les provinces du Québec et de l'Ontario. Lauzon est réputée, entre autres, pour ses produits, son expertise et pour un service à la fois efficace et souple au secteur HRI, du marché de détail et industriel. Lauzon mène ses activités dans une usine située à Montréal et détient une certification HACCP ainsi qu'une approbation fédérale lui permettant de vendre ses produits à l'échelle nationale.

B. Activités de grossiste

Les activités de grossiste comprennent la vente de produits généralisés alimentaires et connexes à des distributeurs à partir du centre de distribution de Saint-Bruno-de-Montarville. Les ventes des activités de grossiste sont constituées de produits alimentaires et non alimentaires fournis à des distributeurs qui, à leur tour, redistribuent ces produits à plus de 25 000 clients faisant affaire dans les secteurs des services alimentaires et du commerce de détail pour la province de Québec et les provinces de l'Atlantique.

C. Durabilité

Colabor désire se démarquer par son offre de produits locaux, de qualité, soutenant un écosystème agricole et de pêcheries durables. À cet effet, la Société distribue des produits ayant obtenu des certifications reconnues mettant notamment en valeur leur origine, qualité, traçabilité et autres principes de durabilité. Colabor offre notamment des fruits-de-mer certifiés SeaChoice, Certified Sustainable Seafood de la Marine Stewardship Council (MSC), Farmed Responsibly Certified de la Aquaculture Stewardship Council (ASC) et Ocean Wise. La Société a également conclu en 2021 une entente de distribution de produits issues de l'agriculture locale avec Maturin, une place de marché numérique offrant un vaste choix de produits frais et de qualités produits par près de 600 fermes et transformateurs québécois. La division Norref de Colabor a reçu la certification "fourchette bleue" au début de l'exercice 2023. Cette certification permet ainsi à l'entreprise de répondre aux objectifs de la Politique Bioalimentaire du Gouvernement du Québec et de contribuer activement à l'autonomie alimentaire du Québec en accentuant son offre de produits marins locaux au secteur HRI.

2.2 Développements d'entreprise de 2024

Au cours de l'exercice clos le 28 décembre 2024, les événements suivants ont eu un impact sur le développement général et les opérations de la Société témoignant de l'évolution du plan d'optimisation et de croissance de Colabor.

Acquisition d'actifs

Le 15 mars 2024, la Société a fait l'acquisition de certains actifs liés aux activités de services alimentaires de Beaudry & Cadrin Inc. (« l'Acquisition »). Se référer à la note 12 Immobilisations incorporelles des états financiers consolidés pour plus de détails.

Modification et mise à jour de la facilité de crédit

Le 18 mars 2024, la Société a conclu une entente modifiée et mise à jour de sa facilité de crédit garantie de premier rang d'un montant autorisé de 71,8 millions \$, incluant un prêt à terme de 21,8 millions \$ et d'un crédit rotatif de 50,0 millions \$, dont 5,0 millions \$ en marge de crédit d'exploitation. La facilité de crédit, telle que modifiée et mise à jour, vient désormais à échéance le 18 février 2028. La facilité porte intérêt au coût des fonds majorés de 1,75 % à 2,75 % selon les ratios financiers de la Société. La facilité de crédit contient une clause accordéon permettant, de gré à gré, l'augmentation de la facilité de crédit de 35,0 millions \$ et autorisant ainsi le remboursement à l'échéance de la dette subordonnée si les conditions liées sont rencontrées.

Changements au conseil d'administration

Le 16 mai 2024, Mme Laurie Gauthier a été élue à titre d'administratrice de la Société.

Le 3 septembre 2024, la Société a annoncé que M. Jean Gattuso a remis sa démission à titre d'administrateur de la Société.

Renouvellement d'une entente d'approvisionnement

Le 18 octobre 2024, la Société a annoncé le renouvellement d'une entente d'approvisionnement avec un client institutionnel. Cette entente d'approvisionnement entre Colabor et le client institutionnel, qui faisait l'objet d'un processus d'appel d'offres public, a été renouvelée. L'entente d'une durée de deux ans à compter du 2 décembre 2024 comprend deux options de renouvellement de six mois au gré du client. Cette entente représente 12,4 % des revenus pour l'exercice 2024. Ce contrat a été gagné aux conditions économiques prévalant sur le marché et qui sont significativement inférieures aux marges qui étaient en vigueur avant le renouvellement. Afin d'atténuer la baisse de profitabilité de ce renouvellement et gérer la situation de manière proactive, Colabor a déjà mis en place des mesures et identifié plusieurs opportunités pour 2025.

Événement depuis la fin de l'exercice 2024

Le 19 février 2025, la Société a annoncé la signature d'une entente pour l'acquisition des actifs liés aux activités de distribution alimentaire d'Alimplus inc. (« Alimplus »), opérant sous l'appellation Mayrand Plus, et de la totalité des actions de sa filiale Tout-Prêt inc. Se référer à la note 24 Événement postérieur à la date de clôture des états financiers consolidés pour plus de détails.

2.3 Stratégies de développement et perspectives d'avenir

Colabor a pour principaux objectifs financiers d'accroître sa rentabilité et de créer de la valeur pour ses actionnaires. En 2024, afin d'atteindre ses objectifs, le plan stratégique se définissait et s'articulait sur les piliers suivants :

1. Accélérer le développement de nouveaux territoires de Distribution au Québec
 - Continuer le développement dans l'ouest du Québec; et
 - Saisir des occasions d'acquisition.
2. Optimiser la rentabilité et les efficacités
 - Améliorer la gestion de catégorie des produits;
 - Continuer le développement de ses marques privées;
 - Accroître la distribution spécialisée (viandes et poissons); et
 - Investissement et modernisation de certains centres de distribution et divisions.
3. Attirer, retenir et développer les talents
 - Optimiser la valeur de notre nouvelle marque employeur; et
 - Investir dans la formation de nos employés.

4. Renouveler et rafraîchir notre image

- Continuer d'élargir l'offre locale;
- Investissement au niveau de l'image de marque; et
- Mise en place des objectifs en matière d'environnement, social et gouvernance (« ESG »).

Évolution du plan 2024

À la fin de 2023, nous avons déménagé dans nos nouvelles installations de Saint-Bruno-de-Montarville, ce qui représentait l'accomplissement d'une étape clé de la prochaine phase de croissance de Colabor. Au cours du premier trimestre de 2024, nous avons donc finalisé la mise en place de ces installations. Ainsi, nous avons pu commencer au cours du deuxième trimestre à desservir des clients de distribution à partir de ces installations conçues sur mesure pour permettre à Colabor d'accélérer la croissance des activités de distribution dans l'ouest du Québec. Dans cette optique de croissance, nous avons aussi continué d'investir dans notre force de vente pour percer certaines régions de l'ouest du Québec au cours de l'exercice 2024.

Nous avons aussi conclu l'Acquisition tel que mentionné précédemment, ce qui s'inscrit parfaitement dans notre objectif de croissance.

En 2024, les investissements se sont poursuivis afin d'améliorer le positionnement de notre marque privée et de son développement, tout en priorisant des produits locaux.

Dans la foulée du lancement de notre marque employeur qui avait eu lieu en 2023, nous avons davantage investi en 2024 dans la formation de nos employés à tous les niveaux, ainsi qu'en santé et sécurité. Nous pouvons aussi affirmer que les efforts investis ont eu un impact positif sur le taux de roulement des employés qui a connu une amélioration en 2024.

Plan pour 2025

En 2025, le plan stratégique afin d'atteindre ses objectifs se définit dans la continuité de 2024, et s'articule sur les piliers suivants :

1. Accélérer le développement de nouveaux territoires de Distribution au Québec
 - Continuer le développement dans l'ouest du Québec; et
 - Saisir des occasions d'acquisition.
2. Optimiser la rentabilité et les efficacités
 - Améliorer la gestion de catégorie des produits;
 - Continuer le développement de ses marques privées; et
 - Accroître la distribution spécialisée (viandes et poissons).
3. Attirer, retenir et développer les talents
 - Investir dans la formation de nos employés; et
 - Investir dans la santé et sécurité de nos employés.
4. Renouveler et rafraîchir notre image
 - Continuer d'élargir l'offre locale;
 - Investissement au niveau de l'image de marque; et
 - Mise en place des objectifs en matière d'ESG.

2.4 Indicateurs de performance financière clés

Indicateurs de performance (en milliers de dollars, sauf le ratio d'endettement)	52 semaines	
	2024	2023
	\$	\$
Résultats et flux de trésorerie		
Ventes liées aux activités poursuivies	657 093	659 129
Résultat net lié aux activités poursuivies	1 615	6 047
BAIIA ajusté ⁽¹⁾	35 380	37 554
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	37 178	28 943
Situation financière		
	Au 28 décembre 2024	Au 30 décembre 2023
	\$	\$
Fonds de roulement ⁽²⁾	50 288	53 981
Ratio d'endettement ⁽³⁾	2,4x	2,7x
Dette nette ⁽⁴⁾	47 802	61 481

⁽¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se référer au tableau du rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS. Le BAIIA ajusté correspond au résultat opérationnel avant les frais non liés aux opérations courantes, l'amortissement ainsi que les charges relatives au régime de rémunération à base d'actions.

⁽²⁾ Le fonds de roulement est une mesure de performance non conforme aux IFRS. Le fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir ses passifs à court terme au moyen de ses actifs à court terme, voir la rubrique 3.2 Situation financière pour le détail du calcul.

⁽³⁾ Le ratio d'endettement est un indicateur de la capacité de la Société à s'acquitter de sa dette à long terme. Il est défini comme le ratio de la dette nette / BAIIA ajusté moins les paiements et les intérêts des obligations locatives des quatre derniers trimestres. Le chiffre correspondant de 2023 a fait l'objet d'un retraitement afin de refléter la nouvelle méthode de calcul établie pour 2024. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS.

⁽⁴⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS. La dette nette correspond à l'endettement bancaire, la portion à court terme de la dette à long terme et la dette à long terme, net de l'encaisse.

Faits saillants de l'exercice 2024

- Les ventes consolidées se sont chiffrées à 657,1 millions \$, en baisse de 0,3 %, comparativement à l'exercice 2023. Cette baisse s'explique par un environnement macroéconomique plus difficile en 2024 ayant affecté directement le créneau de la restauration et celui du détail.
- Le résultat net des activités poursuivies s'est établi à 1,6 million \$, en baisse de 4,4 millions \$ comparativement à un résultat net des activités poursuivies de 6,0 millions \$ en 2023. Ce résultat s'explique par une hausse des charges financières due aux obligations locatives principalement pour notre nouveau bail de Saint-Bruno-de-Montarville, et une baisse du BAIIA ajusté⁽¹⁾, tel qu'expliqué ci-bas, mitigées par une baisse des amortissements et de la charge d'impôts.
- Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ provenant des activités poursuivies a atteint 35,4 millions \$ ou 5,4 % des ventes des activités poursuivies comparativement à 37,6 millions \$ ou 5,7 % des ventes des activités poursuivies en 2023, une baisse de 5,8 %. Cette diminution provient de la décroissance des ventes et de la hausse des charges d'exploitation.
- La diminution de la dette nette⁽⁴⁾ qui se chiffre à 47,8 millions \$ au 28 décembre 2024 comparativement à 61,5 millions \$ à la fin de l'exercice 2023 s'explique par un remboursement de 7,3 millions \$ de la facilité de crédit et l'augmentation de l'encaisse. Le ratio d'endettement⁽³⁾ se chiffre à 2,4x par rapport à 2,7x en 2023.
- Au 28 décembre 2024, le fonds de roulement⁽²⁾ de la Société s'est chiffré à 50,3 millions \$, en baisse par rapport à 54,0 millions \$ à la fin de l'exercice précédent. Cette variation s'explique par une amélioration du taux de rotation des stocks et des débiteurs et le décalage de paiements des fournisseurs.

2.5 Faits saillants annuels des trois derniers exercices

Faits saillants financiers (en milliers de dollars, sauf les données par actions et les pourcentages)	52 semaines		53 semaines
	2024	2023	2022
	\$	\$	\$
Ventes liées aux activités poursuivies	657 093	659 129	574 071
Résultat net lié aux activités poursuivies	1 615	6 047	4 551
Résultat net lié aux activités abandonnées	(59)	(455)	(486)
BAIIA ajusté⁽¹⁾	35 380	37 554	29 068
Marge du BAIIA ajusté⁽¹⁾	5,4 %	5,7 %	5,1 %
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	0,02	0,06	0,04
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	—	(0,01)	—
Total de l'actif	330 441	327 830	240 691
Passifs financiers non courants⁽²⁾	48 130	55 522	43 375

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS. La marge du BAIIA ajusté est calculée de la façon suivante : BAIIA ajusté divisé par les ventes de la période correspondante.

⁽²⁾ Les passifs financiers non courants comprennent la dette à long terme.

L'augmentation des ventes liées aux activités poursuivies de l'exercice 2023 par rapport à 2022 s'explique principalement par une augmentation du volume dont une partie est reliée à la conclusion de deux contrats de distribution auprès de chaînes, du fait qu'il n'y avait pas eu de mesures de confinement en 2023 comparativement à 2022 et de l'impact de l'inflation, mitigé par l'impact de la semaine additionnelle de l'exercice 2022.

L'augmentation du résultat net lié aux activités poursuivies de l'exercice 2023 par rapport à 2022 s'explique par la hausse du BAIIA ajusté⁽¹⁾ et une baisse des frais non liés aux opérations courantes, mitigées par la hausse de l'amortissement et des charges financières.

L'augmentation du BAIIA ajusté⁽¹⁾ pour l'exercice 2023 par rapport à 2022 s'explique essentiellement par une augmentation des ventes et une amélioration de la marge brute provenant d'un meilleur mix produits et clients, mitigée entre autres par une hausse des coûts de main-d'œuvre et des autres coûts de la chaîne d'approvisionnement, en lien avec la hausse des ventes, ainsi que des investissements afin d'accroître l'étendue de notre territoire.

L'augmentation des passifs non courants au 30 décembre 2023 par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'utilisation additionnelle de la facilité de crédit de 12,0 millions \$ en lien avec les acquisitions d'immobilisations corporelles reliées à notre nouvel entrepôt à Saint-Bruno-de-Montarville.

3. Résultats d'exploitation et financiers

3.1 Résultats d'exploitation

Sommaire des résultats pour les périodes de 16 et 52 semaines closes le 28 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	16 semaines			52 semaines		
	2024	2023	Écart	2024	2023	Écart
	\$	\$	%	\$	\$	%
Ventes	202 581	196 320	3,2	657 093	659 129	(0,3)
Coût des marchandises vendues	165 374	159 064	4,0	535 257	536 096	(0,2)
Charges d'exploitation ⁽²⁾	25 911	25 604	1,2	86 456	85 479	1,1
Charges opérationnelles	191 285	184 668	3,6	621 713	621 575	0,0
BAIIA ajusté⁽¹⁾	11 296	11 652	(3,1)	35 380	37 554	(5,8)
Marge du BAIIA ajusté⁽¹⁾	5,6 %	5,9 %		5,4 %	5,7 %	

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS. La marge du BAIIA ajusté est calculée de la façon suivante : BAIIA ajusté divisé par les ventes de la période correspondante.

⁽²⁾ Les charges d'exploitation sont ajustées pour exclure les charges relatives au régime de rémunération à base d'actions.

3.1.1 Ventes consolidées

Les ventes consolidées du quatrième trimestre de 2024 étaient de 202,6 millions \$ comparativement à 196,3 millions \$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une augmentation de 3,2 %.

- Les ventes des activités de distribution ont augmenté de 5,6 % et s'explique essentiellement par une croissance du volume dont une partie est liée au développement de nouveaux territoires, ainsi que l'impact de l'inflation et l'Acquisition récente. Cette croissance a été mitigée par un environnement macroéconomique plus difficile au cours du quatrième trimestre de 2024 affectant directement le créneau de la restauration et celui du détail.
- Les ventes des activités de grossiste ont baissé de 3,8 % et s'explique essentiellement par un environnement macroéconomique plus difficile au cours du quatrième trimestre de 2024, tel qu'expliqué précédemment, mitigé par l'impact de l'inflation.

Les ventes consolidées cumulatives pour l'exercice 2024 étaient de 657,1 millions \$ comparativement à 659,1 millions \$ lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 0,3 %.

- Les ventes des activités de distribution ont augmenté de 2,4 % et s'explique essentiellement par une croissance du volume dont une partie est liée au développement de nouveaux territoires, ainsi que l'impact de l'inflation et l'Acquisition récente. Cette croissance a été mitigée par un environnement macroéconomique plus difficile affectant directement le créneau de la restauration et celui du détail.
- Les ventes des activités de grossiste ont diminué de 7,7 % et s'explique essentiellement par un environnement macroéconomique plus difficile, tel qu'expliqué précédemment, et mitigé par l'impact de l'inflation.

3.1.2 Charges opérationnelles

Les charges opérationnelles consolidées du quatrième trimestre de 2024 étaient de 191,3 millions \$ comparativement à 184,7 millions \$ lors du trimestre correspondant de 2023, soit une augmentation de 3,6 %.

- L'augmentation des charges opérationnelles provient essentiellement de la hausse des coûts des marchandises vendues de 4,0 % en lien avec la hausse des ventes de 3,2 %, combinée à une baisse de la marge brute au quatrième trimestre de 2024 par rapport à 2023 dû à un mix clients défavorable.

Les charges opérationnelles consolidées cumulatives pour l'exercice 2024 de 621,7 millions \$ sont comparables à 621,6 millions \$ en 2023.

- L'augmentation des charges opérationnelles provenant essentiellement de la hausse des charges d'exploitation, combinée à une légère baisse de la marge brute par rapport à 2023 dû à un mix clients défavorable, est mitigée par la baisse des coûts des marchandises vendues de 0,2 % en lien avec la baisse des ventes de 0,3 %.

3.1.3 BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ du quatrième trimestre de 2024 était de 11,3 millions \$ comparativement à 11,7 millions \$ lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une diminution de 3,1 % et en pourcentage des ventes, les marges du BAIIA ajusté⁽¹⁾ ont atteint 5,6 % par rapport à 5,9 % lors de la période correspondante de 2023. Ces variations s'expliquent essentiellement par une baisse de la marge brute, tel qu'expliqué précédemment.

Le BAIIA ajusté⁽¹⁾ cumulatif de l'exercice 2024 a atteint 35,4 millions \$ comparativement à 37,6 millions \$ lors de l'exercice précédent, soit une diminution de 5,8 % et en pourcentage des ventes, les marges du BAIIA ajusté⁽¹⁾ ont atteint 5,4 % par rapport à 5,7 % en 2023. Ces variations s'expliquent essentiellement par la décroissance des ventes ainsi que la hausse des charges d'exploitation ainsi qu'une légère baisse de la marge brute, tel qu'expliqué précédemment.

3.1.4 Frais non liés aux opérations courantes

Les frais non liés aux opérations courantes du quatrième trimestre de 2024 étaient de 0,5 million \$ comparativement à 0,8 million \$ lors du trimestre correspondant de 2023. Les frais non liés aux opérations courantes de l'exercice 2024 étaient de 0,8 million \$ comparativement à 0,9 million \$ en 2023. Les frais de 2024 représentent principalement des honoraires juridiques et professionnels et autres charges, en lien avec des activités non courantes et des acquisitions réalisées et potentielles. Les frais de 2023 représentent principalement des frais de déménagements du siège social et de l'entrepôt qui étaient à Boucherville à de nouvelles installations à Saint-Bruno-de-Montarville.

⁽¹⁾ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non-conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

3.1.5 Amortissements

Amortissements pour les périodes de 16 et 52 semaines closes le 28 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	16 semaines			52 semaines		
	2024	2023	Écart	2024	2023	Écart
	\$	\$	%	\$	\$	%
Amortissement des immobilisations corporelles	913	1 265	(27,8)	3 039	4 234	(28,2)
Amortissement des immobilisations incorporelles	1 407	1 486	(5,3)	4 490	4 312	4,1
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	4 092	4 762	(14,1)	12 818	12 809	0,1
Amortissements	6 412	7 513	(14,7)	20 347	21 355	(4,7)

Au quatrième trimestre de 2024, la charge d'amortissements est en baisse de 14,7 % comparativement à 2023 et s'explique principalement par la baisse de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation, combinée à certaines immobilisations corporelles et incorporelles complètement amorties.

Pour l'exercice 2024, la charge d'amortissements est en baisse de 4,7 % comparativement à 2023 et s'explique principalement par la baisse des amortissements des immobilisations corporelles, mitigées par l'acquisition d'immobilisations incorporelles.

3.1.6 Charges financières

Charges financières pour les périodes de 16 et 52 semaines closes le 28 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf les pourcentages)

	16 semaines			52 semaines		
	2024	2023	Écart	2024	2023	Écart
	\$	\$	%	\$	\$	%
Intérêts sur la facilité de crédit	760	870	(12,6)	2 855	2 505	14,0
Intérêts sur la dette subordonnée	378	333	13,5	1 204	1 084	11,1
Intérêts sur les obligations locatives	2 312	1 492	55,0	7 175	2 694	166,3
Autres	126	34	270,6	538	342	57,3
Charges financières	3 576	2 729	31,0	11 772	6 625	77,7

Les charges financières du quatrième trimestre de 2024 se sont établies à 3,6 millions \$, comparativement à 2,7 millions \$ pour la période correspondante de 2023. Cette hausse s'explique par l'augmentation de nos obligations locatives dont celles pour les locaux situés à Saint-Bruno-de-Montarville dont nous avons pris possession vers la fin de l'exercice 2023, mitigée par une diminution du niveau d'endettement.

Les charges financières de l'exercice 2024 se sont établies à 11,8 millions \$ comparativement à 6,6 millions \$ pour l'exercice 2023. Cette hausse s'explique par l'augmentation de nos obligations locatives tel qu'expliqué, combinée à un niveau d'endettement plus élevés.

3.1.7 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts du quatrième trimestre de 2024 et 2023 sont similaires et se chiffrent à 0,2 million \$.

Pour l'exercice 2024, la charge d'impôts a atteint 0,7 million \$ comparativement à 2,3 millions \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution provient essentiellement de la baisse du résultat avant impôts.

3.1.8 Résultat net

Résultat net pour les périodes de 16 et 52 semaines closes le 28 décembre 2024

(en milliers de dollars, sauf le résultat net par action et les pourcentages)

	16 semaines			52 semaines		
	2024	2023	Écart	2024	2023	Écart
	\$	\$	%	\$	\$	%
Résultat net lié aux activités poursuivies	548	354	54,8	1 615	6 047	(73,3)
Résultat net lié aux activités abandonnées	12	(455)	(102,6)	(59)	(455)	(87,0)
Résultat net	560	(101)	(654,5)	1 556	5 592	(72,2)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	0,01	—	—	0,02	0,06	(66,7)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités abandonnées	—	—	—	—	(0,01)	100,0
Résultat net par action de base et dilué	0,01	—	—	0,02	0,05	(60,0)

Le résultat net lié aux activités poursuivies du quatrième trimestre de 2024 était de 0,5 million \$ ou 0,01 \$ par action, comparativement à 0,4 million \$ ou 0,00 \$ par action lors de la période correspondante de l'exercice précédent. Les principales variations du trimestre sont une baisse des amortissements et des frais non liés aux opérations courantes, mitigée par la hausse des charges financières, tel qu'expliqué précédemment, ainsi qu'une baisse du BAIIA ajusté⁽¹⁾. Le résultat net du quatrième trimestre était de 0,6 million \$ ou 0,01 \$ par action, comparativement à (0,1) million \$ ou 0,00 \$ par action lors de la période correspondante de 2023. La variation s'explique par les éléments ci-haut mentionnés, combinée à la diminution de 0,5 million \$ du résultat net lié aux activités abandonnées, en lien avec une perte actuarielle dans le cadre de la liquidation du régime de retraite à prestations définies lors du trimestre correspondant de 2023. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant le quatrième trimestre était de 102 013 442 comparativement à 101 986 464 lors de la période correspondante de 2023.

Le résultat net lié aux activités poursuivies cumulatif pour l'exercice 2024 a atteint 1,6 million \$ ou 0,02 \$ par action, en baisse par rapport à 6,0 millions \$ ou 0,06 \$ par action lors de l'exercice 2023. La variation s'explique par la hausse des charges financières, tel qu'expliqué précédemment, combinée à une baisse du BAIIA ajusté⁽¹⁾, mitigées par la baisse de la charge d'impôts et des amortissements. Le résultat net de l'exercice 2024 est de 1,6 million \$, ou 0,02 \$ par action, en baisse de 4,0 millions \$ par rapport à 5,6 millions \$, ou 0,05 \$ par action, lors de la période correspondante de 2023. La variation s'explique par les éléments ci-haut mentionnés, mitigée par la diminution de 0,5 million \$ du résultat net lié aux activités abandonnées, tel qu'expliqué précédemment. Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice 2024 est de 101 996 099 comparativement à 101 974 752 lors de l'exercice de 2023.

⁽¹⁾ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non-conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

3.2 Situation financière

Le tableau qui suit présente les principaux éléments des actifs et passifs courants consolidés qui composent le fonds de roulement⁽²⁾ de la Société.

(en milliers de dollars)

	Au 28 décembre 2024 \$	Au 30 décembre 2023 \$	Écart \$
Actifs courants			
Clients et autres débiteurs	50 835	48 544	2 291
Stocks	50 423	50 730	(307)
Actifs courants	101 258	99 274	1 984
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	50 970	45 293	5 677
Fonds de roulement⁽²⁾	50 288	53 981	(3 693)

⁽²⁾ Le fonds de roulement est une mesure de performance non conforme aux IFRS. La Société calcule son fonds de roulement tel que décrit ci-dessus. Voir la rubrique 1 Portée du rapport de gestion et avis aux investisseurs pour plus d'informations sur la saisonnalité des ventes.

Au 28 décembre 2024, le fonds de roulement⁽²⁾ de la Société s'est chiffré à 50,3 millions \$, en baisse de 3,7 millions \$ par rapport à la fin de l'exercice 2023. La baisse s'explique de la façon suivante :

Clients et autres débiteurs

Le solde des clients et autres débiteurs est en hausse de 2,3 millions \$ par rapport au 30 décembre 2023, provenant de la hausse des ventes.

Stocks

Le solde des stocks est en baisse de 0,3 million \$ par rapport au 30 décembre 2023. Cette réduction provient d'une amélioration du taux de rotation des stocks.

Fournisseurs et autres créditeurs

Le solde des fournisseurs et autres créditeurs est en hausse de 5,7 millions \$ par rapport au 30 décembre 2023 provenant essentiellement du décalage des paiements fournisseurs et la hausse du volume au cours du quatrième trimestre de 2024.

3.3 Autres variations importantes de la situation financière

Le tableau suivant présente les autres éléments importants de la situation financière de la Société au 28 décembre 2024 et leurs écarts par rapport à l'exercice financier se terminant le 30 décembre 2023.

(en milliers de dollars)

	Au 28 décembre 2024 \$	Au 30 décembre 2023 \$	Écart \$
Actif au titre de la retraite	—	403	(403)
Immobilisations corporelles	22 359	23 510	(1 151)
Immobilisations incorporelles	17 011	18 498	(1 487)
Actifs au titre de droits d'utilisation	106 416	106 954	(538)
Actifs d'impôts différés	3 192	2 118	1 074
Dette à long terme	51 130	58 522	(7 392)
Obligations locatives	116 942	110 937	6 005
Contrepartie éventuelle	407	646	(239)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	109 844	108 479	1 365

Actif au titre de la retraite

La liquidation complète du régime de retraite à prestations déterminées a eu lieu en 2024 et un remboursement final a été reçu au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

La réduction des immobilisations corporelles provient essentiellement de l'amortissement mitigé par des acquisitions.

Immobilisations incorporelles

La réduction des immobilisations incorporelles provient essentiellement de l'amortissement, mitigée par l'Acquisition récente pour un montant de 2,5 millions \$.

Actifs au titre de droits d'utilisation

La réduction des actifs au titre de droits d'utilisation provient essentiellement de l'amortissement, mitigé par la signature de nouveaux contrats de location.

Actifs d'impôts différés

L'augmentation des actifs d'impôts différés provient essentiellement de la création d'attributs fiscaux au cours de l'exercice.

Dette à long terme

La diminution de la dette à long terme provient essentiellement des remboursements de la facilité de crédit au cours de l'exercice.

Obligations locatives

L'augmentation des obligations locatives provient essentiellement de la signature de nouveaux contrats de location, mitigée par les paiements effectués au cours de l'exercice.

Contrepartie éventuelle

La diminution de la contrepartie éventuelle provient essentiellement du paiement du dernier versement relié à une acquisition datant de 2022, mitigé par l'Acquisition récente et la charge de désactualisation financière.

Capitaux propres attribuables aux actionnaires

L'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires provient principalement du résultat net, mitigé par les autres éléments du résultat global de l'exercice.

3.4 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions et options de la Société au 21 février 2025. Se reporter aux notes 9, 17 et 19 des états financiers consolidés audités pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars, sauf le nombre d'actions et le nombre d'options)

	Nombre d'actions / options	\$
Actions ordinaires		
Actions ordinaires participantes à droit de vote	102 013 442	257 076
Options sur les actions participantes à droit de vote		
Options en circulation	4 069 352	
Options pouvant être exercées	3 076 852	

3.5 Flux de trésorerie

Le tableau qui suit représente les flux de trésorerie consolidés pour les périodes de 16 et 52 semaines closes le 28 décembre 2024.

(en milliers de dollars)

	16 semaines		52 semaines	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	10 551	8 899	37 178	28 943
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 218)	(7 139)	(6 803)	(20 266)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(7 598)	(1 240)	(24 222)	(7 022)
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités poursuivies	735	520	6 153	1 655
Variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées	392	(3 380)	321	(3 380)
Trésorerie et équivalent de trésorerie (endettement bancaire) au début	2 347	(140)	(3 000)	(1 275)
Trésorerie et équivalent de trésorerie (endettement bancaire) à la fin	3 474	(3 000)	3 474	(3 000)

Activités opérationnelles

Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont atteint 10,6 millions \$ et 37,2 millions \$ pour les périodes de 16 et 52 semaines de 2024 respectivement, comparativement à 8,9 millions \$ et 28,9 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique principalement par une utilisation inférieure du fonds de roulement⁽²⁾, mitigée par la diminution du BAIIA ajusté⁽¹⁾. L'utilisation inférieure du fonds de roulement⁽²⁾ s'explique par l'amélioration du taux de rotation des stocks et le décalage des paiements des fournisseurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement sont de 2,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à 7,1 millions \$ pour la période correspondante de 2023. La variation provient essentiellement d'une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles. En 2023, des équipements reliés au déménagement à notre nouvel entrepôt situé à Saint-Bruno-de-Montarville avaient été acquis.

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement sont de 6,8 millions \$ pour l'exercice 2024, comparativement à 20,3 millions \$ pour l'exercice 2023. Les variations proviennent essentiellement d'une diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles, tel qu'expliqué précédemment, net de l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 2,5 millions \$ dans le cadre de l'Acquisition récente.

Activités de financement

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont de 7,6 millions \$ pour le quatrième trimestre 2024, en baisse par rapport à 1,2 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation provient principalement d'un remboursement de la facilité de crédit de 1,8 million \$, comparativement à une utilisation additionnelle de 5,5 millions \$ en 2023, et d'une hausse des charges financières payées, mitigé par une diminution des déboursés en lien avec les obligations locatives.

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement sont de 24,2 millions \$ pour l'exercice 2024 comparativement à 7,0 millions \$ pour l'exercice de 2023. La variation provient principalement d'un remboursement de la facilité de crédit de 7,3 millions \$, comparativement à une utilisation additionnelle de 12,0 millions \$ en 2023, et d'une hausse des charges financières payées, mitigé par une diminution des déboursés en lien avec les obligations locatives.

Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie des activités abandonnées

La variation nette de la trésorerie et équivalent de trésorerie provenant des activités abandonnées provient du remboursement de l'actif au titre de la retraite suite à la liquidation du régime, tel qu'expliqué précédemment, comparativement à un paiement de l'obligation au titre de la retraite en 2023.

⁽¹⁾ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non-conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

⁽²⁾ Le fonds de roulement est une mesure de performance non conforme aux IFRS. Le fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir ses passifs à court terme au moyen de ses actifs à court terme, voir la rubrique 3.2 Situation financière pour le détail du calcul.

Paielements exigibles

Les flux de trésorerie non actualisés, incluant capital et intérêts liés aux passifs de la Société comportent les échéances suivantes :

(en milliers de dollars)

Obligations contractuelles	Paielements exigibles par période				
	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	5 ans et plus
	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres crédeurs	50 970	50 970	—	—	—
Facilité de crédit	42 589	5 157	9 691	27 741	—
Dette subordonnée	16 269	1 088	15 181	—	—
Contrepartie éventuelle	500	—	500	—	—
Obligations locatives	193 904	16 849	29 717	24 559	122 779
Engagements	2 169	982	1 186	1	—
	306 401	75 046	56 275	52 301	122 779

3.6 Ressources en capital

Au cours de l'exercice 2025, la Société prévoit avoir besoin de liquidités afin de financer principalement :

- ses investissements en immobilisations corporelles;
- ses opportunités d'investissements; et
- ses obligations contractuelles.

Les sources de financement internes et externes disponibles sont :

- les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation; et
- la portion de la facilité de crédit non utilisée.

Au 28 décembre 2024, la Société respectait tous ses engagements bancaires. La Société s'attend à être en mesure de rencontrer ses obligations des 12 prochains mois par l'utilisation des flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et par l'utilisation de la facilité de crédit non utilisée.

Au 28 décembre 2024, la Société disposait des sources de financements suivantes :

Facilité de crédit

Une facilité de crédit garantie de premier rang d'un montant autorisé de 72,0 millions \$, incluant un prêt à terme de 22,0 millions \$ et un crédit rotatif de 50,0 millions \$, dont 5,0 millions \$ en marge de crédit d'exploitation. La facilité de crédit modifiée et mise à jour vient à échéance le 18 février 2028. La facilité porte intérêt au coût des fonds majorés de 1,75 % à 2,75 % selon les ratios de levier financier de la Société, pour un taux d'emprunt effectif de 7,44 % en 2024. La facilité est garantie par les actifs de la Société et ceux de certaines filiales et prévoit des limites quant aux opérations et aux activités, particulièrement en ce qui a trait aux investissements autorisés ainsi qu'à certains ratios financiers surtout liés au BAIIA ajusté⁽¹⁾ consolidé, aux charges financières et à la dette totale lesquels étaient respectés au 28 décembre 2024. Le prêt à terme est remboursable trimestriellement pour un montant annuel de 3,0 millions \$. De gré à gré, la facilité de crédit peut être augmentée de 35,0 millions \$ et autorisant ainsi le remboursement à l'échéance de la dette subordonnée si les conditions sont rencontrées. Au 28 décembre 2024, un montant de 29,5 millions \$ est disponible sur la facilité de crédit.

⁽¹⁾ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non-conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

Dettes subordonnées

Une dette subordonnée d'un montant de 15,0 millions \$. La dette subordonnée porte intérêt au taux de 7,25 % à 8,25 % selon les ratios de levier financier, payable trimestriellement et vient à échéance en entier le 18 février 2026. La dette subordonnée est garantie par une sûreté sur tous les actifs présents et futurs de la Société, garantie qui est subordonnée à la garantie de premier rang consentie pour la facilité de crédit.

Capital-actions

Le capital-actions de Colabor est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées pouvant être émises en série, toutes sans valeur nominale. Le sommaire des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions qui se rattachent aux actions ordinaires et aux actions privilégiées de Colabor est présenté à la Notice annuelle de Colabor datée du 25 février 2025 et qui est accessible via le site Web de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.

4. Résumé des derniers trimestres

Le tableau qui suit présente le résumé des résultats des huit derniers trimestres :

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	2024				2023			
	T4 (16 semaines) \$	T3 (12 semaines) \$	T2 (12 semaines) \$	T1 (12 semaines) \$	T4 (16 semaines) \$	T3 (12 semaines) \$	T2 (12 semaines) \$	T1 (12 semaines) \$
Ventes	202 581	162 034	161 278	131 200	196 320	164 700	164 186	133 923
BAIIA ajusté⁽¹⁾	11 296	9 484	9 718	4 882	11 652	11 034	9 294	5 574
Frais non liés aux opérations courantes	519	154	23	99	787	99	2	49
Résultat net lié aux activités poursuivies	548	1 164	1 679	(1 776)	354	3 539	2 314	(160)
Résultat net lié aux activités abandonnées	12	(51)	(20)	—	(455)	—	—	—
Résultat net	560	1 113	1 659	(1 776)	(101)	3 539	2 314	(160)
Résultat net par action de base et dilué lié aux activités poursuivies	0,01	0,01	0,02	(0,02)	—	0,03	0,02	—
Résultat net par action de base et dilué	0,01	0,01	0,02	(0,02)	—	0,03	0,02	—

Le résultat net du premier trimestre de chaque exercice financier est généralement négativement impacté par son caractère saisonnier. Le résultat net du quatrième trimestre de 2023 a été impacté négativement par les frais non liés aux opérations courantes liés au déménagement du siège social et l'entrepôt qui étaient situés à Boucherville dans des nouveaux locaux à Saint-Bruno-de-Montarville.

⁽¹⁾ Le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures non-conformes aux IFRS. Se référer à la rubrique 5 Mesures de performance non conformes aux IFRS pour les définitions et les rapprochements aux mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables.

5. Mesures de performance non conformes aux IFRS

L'information comprise dans ce rapport renferme également certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. Ces mesures de performance ne doivent pas être considérées isolément ou comme substituts aux autres mesures de la performance calculées en conformité avec les IFRS, mais plutôt comme renseignements complémentaires. Ces mesures sont largement répandues dans les milieux financiers pour mesurer la rentabilité des opérations. Elles reflètent l'inclusion ou l'exclusion de certains montants qui sont considérés comme non représentatifs de la performance financière récurrente de la Société. Étant donné que ces notions ne sont pas définies par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables avec celles d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

Il s'agit d'une mesure couramment utilisée par la direction, ainsi que par les investisseurs et analystes afin d'évaluer la performance d'une entité et la capacité à générer des flux de trésorerie sur la base de ses activités courantes. Le BAIIA ajusté correspond au résultat net duquel les éléments suivants sont ajoutés : la charge d'amortissements, les frais non liés aux opérations courantes, ainsi que les charges relatives aux régimes de rémunération à base d'actions, les charges financières et les impôts sur les résultats.

Rapprochement du résultat net au BAIIA ajusté

(en milliers de dollars)

	16 semaines		52 semaines	
	2024	2023	2024	2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net lié aux activités poursuivies	548	354	1 615	6 047
Charge d'impôts	209	190	739	2 299
Charges financières	3 576	2 729	11 772	6 625
Résultat opérationnel	4 333	3 273	14 126	14 971
Charges relatives au régime de rémunération à base d'actions	32	79	112	291
Frais non liés aux opérations courantes	519	787	795	937
Amortissements	6 412	7 513	20 347	21 355
BAIIA ajusté	11 296	11 652	35 380	37 554

Dettes nettes

La dette nette correspond à l'endettement bancaire, la portion à court terme de la dette à long terme et la dette à long terme, net de l'encaisse tel que présenté dans les états consolidés de la situation financière de Colabor. Il s'agit d'une mesure utilisée par les investisseurs et sert à calculer le ratio d'endettement.

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette :

(en milliers de dollars)

	Au 28 décembre 2024 \$	Au 30 décembre 2023 \$
(Encaisse) endettement bancaire	(3 698)	2 731
Portion à court terme de la dette à long terme	3 000	3 000
Dette à long terme	48 500	55 750
Dette nette	47 802	61 481

Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté provenant des activités poursuivies duquel sont diminués les paiements sur obligations locatives des quatre derniers trimestres, tels que présentés dans les états consolidés des flux de trésorerie, et les intérêts sur obligations locatives des quatre derniers trimestres, tels que présentés à la rubrique 3.1.6 Charges financières. Le ratio est utilisé par la direction afin d'évaluer sa capacité d'emprunter des capitaux.

Le tableau suivant présente le calcul du ratio d'endettement :

(en milliers de dollars)

	Au 28 décembre 2024 \$	Au 30 décembre 2023 \$
BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres	35 380	37 554
Paiements sur obligations locatives des quatre derniers trimestres	8 125	12 390
Intérêts sur obligations locatives des quatre derniers trimestres	7 175	2 694
Ratio d'endettement⁽¹⁾	2,4x	2,7x

⁽¹⁾ En 2024, la Société a modifié le calcul du ratio d'endettement afin de se rapprocher de celui de ses prêteurs et de mieux refléter sa situation financière réelle. Par conséquent, le chiffre correspondant de 2023 a fait l'objet d'un retraitement afin de soustraire également les intérêts sur obligations locatives de 2,7 millions \$ du BAIIA ajusté des quatre derniers trimestres et ce, pour fins de comparabilité.

6. Transaction entre parties liées

Les transactions entre parties liées de la Société comprennent celles avec les principaux dirigeants et les administrateurs de la Société. Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni de conditions spéciales. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

7. Transaction hors bilan

La Société n'a pas d'obligation relative à des transactions hors bilan, à l'exception de lettres de crédit bancaire de l'ordre de 3,5 millions \$ (6,0 millions \$ au 30 décembre 2023), soutenant la location d'un des centres de distribution de la Société (deux au 30 décembre 2023).

8. Risques et incertitudes

Les activités de la Société sont assujetties à plusieurs risques et incertitudes qui sont plus amplement décrits à sa notice annuelle datée du 25 février 2025 la « Notice », qui est accessible sur le site web SEDAR+ à www.sedarplus.ca et sur le site Web de la Société au www.colabor.com. Les risques qui sont décrits à la Notice sont incorporés dans le présent rapport de gestion par renvoi.

9. Estimations et jugements significatifs

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose un certain nombre de jugements et des estimations quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces jugements et estimations sont fondés sur les faits et l'information obtenue dont dispose la direction. La direction révisé à chaque date de clôture ses jugements et estimations. Les résultats réels peuvent différer des jugements, estimations et hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés.

L'information sur les jugements et les estimations significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée dans la note 3 Estimations et jugements significatifs des états financiers consolidés.

10. Contrôles et procédures à l'égard de l'information financière

La direction a conçu et évalué les contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF) et les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée par la Société est fiable et que les états financiers qu'elle diffuse dans le public sont préparés conformément aux IFRS.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef de la direction financière ont évalué, au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière en date du 28 décembre 2024. À la lumière de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF et CPCI) est efficace. Pour l'exercice clos le 28 décembre 2024, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef de la direction financière ont aussi évalué qu'il n'y a eu aucune modification du processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, ni des contrôles et procédures de communication de l'information financière ayant une incidence importante ou raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes et procédures.

11. Nouvelles conventions comptables

Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Présentation et informations à fournir dans les états financiers – IFRS 18

En avril 2024, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers. La nouvelle norme apportera des changements quant à la façon dont les sociétés présentent leurs résultats dans le corps même de l'état des résultats et fournissent des informations dans les notes afférentes aux états financiers. De plus, IFRS 18 viendra encadrer la communication de certaines mesures non conformes aux IFRS, dont les mesures de la performance choisies par la direction, qui feront désormais partie des états financiers audités. IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application rétrospective est requise et des informations comparatives doivent donc être préparées selon IFRS 18. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Classement et évaluation des instruments financiers – Modifications d'IFRS 7 et d'IFRS 9

En mai 2024, l'IASB a modifié IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir, afin de tenir compte de la diversité des pratiques comptables en rendant les exigences plus compréhensibles et plus cohérentes, dont entre autres la clarification de la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers consolidés.

Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants – Modifications d'IAS 1

En janvier 2020, l'IASB a modifié IAS 1, Présentation des états financiers. Le classement de passifs comme courants ou non courants doit être basé sur les droits qui existent à la date de clôture. En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications supplémentaires clarifiant comment traiter les effets sur le classement et les informations à fournir des clauses restrictives qui doivent être respectées par l'entité à la date de clôture ou avant celle-ci ainsi que des clauses restrictives qui doivent être respectées par l'entité seulement après la date de clôture. La Société appliquera ces modifications à compter du 29 décembre 2024 et ne s'attend pas à ce que celles-ci aient une incidence importante sur ses états financiers consolidés.

12. Instruments financiers

A) Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs ainsi que des fournisseurs et autres créditeurs est comparable à la valeur comptable en raison des courtes échéances, donc la valeur temps de l'argent est non significative.

La valeur comptable et la juste valeur des autres instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)

	Valeur comptable \$	Au 28 décembre 2024 Juste valeur \$	Valeur comptable \$	Au 30 décembre 2023 Juste valeur \$
Actif financier				
Courant				
Instrument financier dérivé	24	24	—	—
Non courant				
Instrument financier dérivé	—	—	413	413
	24	24	413	413
Passifs financiers				
Courant				
Contrepartie éventuelle	—	—	646	646
Non courants				
Facilité de crédit	36 187	36 500	43 629	43 750
Dette subordonnée	14 943	15 000	14 893	15 000
Contrepartie éventuelle	407	407	—	—
	51 537	51 907	59 168	59 396

En avril 2021, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale initiale de 15,0 millions \$ dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur une portion de sa facilité de crédit à compter de mars 2022, et ce jusqu'au 31 janvier 2025. Le taux d'intérêt fixé par le contrat de swap est de 1,43 %. Les conditions permettant d'appliquer la comptabilité de couverture ayant été réunies, les variations de juste valeur sont donc comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur du contrat de swap de taux d'intérêt représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler le contrat à chaque date de clôture. Au 28 décembre 2024, la juste valeur du swap de taux d'intérêt est un actif comptabilisé à la rubrique Autres dans les actifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

La juste valeur de la contrepartie éventuelle a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux d'emprunt marginal de la Société et la portion à court terme est comptabilisée à la rubrique Autres dans les passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

La juste valeur de la facilité de crédit est comparable à la valeur comptable, étant donné que le taux d'intérêt fluctue en fonction du taux du marché avec des conditions comparables à celles prévalant sur le marché.

La juste valeur de la dette subordonnée a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs au taux de 7,25 % (7,25 % au 30 décembre 2023), soit le taux en vigueur de la dette subordonnée.

Évaluation de la juste valeur

Lorsqu'elle évalue la juste valeur d'un actif ou d'un passif, la Société se base le plus possible sur des données observables du marché. Les justes valeurs sont présentées selon la hiérarchie des justes valeurs, qui regroupe trois niveaux selon l'importance des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur de ces éléments. Les trois niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- Niveau 1 : prix cotés (non réajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables.

Au 28 décembre 2024, la Société a classé l'évaluation de la juste valeur de la facilité de crédit, de la dette subordonnée et du contrat de swap de taux d'intérêt selon le niveau 2, et celle de la contrepartie éventuelle selon le niveau 3. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours de l'exercice 2024.

B) Gestion des risques financiers

La Société est exposée à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Société et vise à protéger la Société contre les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillées ci-après. La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

Risque de taux d'intérêt

La facilité de crédit porte intérêt à un taux variable et expose donc la Société à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt. Les autres actifs et passifs financiers de la Société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt à des taux variables. La Société gère son exposition au risque de taux d'intérêt en favorisant une répartition adéquate entre les passifs financiers à taux fixe et les passifs financiers à taux variable.

L'analyse de sensibilité comprend les éléments qui portent intérêt à des taux variables et démontre qu'une variation raisonnablement possible selon la conjoncture actuelle du marché de 1,0 % du taux d'intérêt aurait une incidence de 0,2 million \$ sur le résultat net en 2024 (0,2 million \$ en 2023).

De plus, la Société a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt d'une valeur nominale initiale de 15,0 millions \$ avec une institution financière dans le but de couvrir le risque de fluctuation des taux d'intérêt sur une portion de sa facilité de crédit à compter de mars 2022, et ce jusqu'au 31 janvier 2025. La Société révisé périodiquement le niveau de la dette sur laquelle les taux d'intérêt devront être fixés.

Risque de crédit

La valeur comptable des clients et autres débiteurs et des autres actifs aux états consolidés de la situation financière représente le montant maximal du risque de crédit auquel la Société est exposée.

Le risque de crédit de la Société provient principalement des comptes clients et autres actifs. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié. La Société exige un cautionnement ou une lettre de crédit bancaire pour certains de ses clients. Au 28 décembre 2024, la Société détient des garanties pour 1,1 % des comptes clients (1,2 % au 30 décembre 2023). De plus, certains clients doivent faire des paiements d'avance ou payer sur livraison afin de minimiser les risques de crédit.

La politique de la Société consiste à soumettre chaque client à une procédure de vérification de son crédit.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires autorisés suffisants. La Société établit des prévisions budgétaires et prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations. Ces prévisions sont mises à jour sur une base régulière. Selon nos prévisions mises à jour avec l'information dont la direction dispose actuellement, la Société s'attend à être en mesure de rencontrer ses obligations des 12 prochains mois par l'utilisation des flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et des fonds disponibles sur la facilité de crédit en place.